qui, en dirigeant des affaires vastes et compliquées, n'atteignent pas, il est vrai, à la gloire étincelante d'un Bonaparte commandant une armée, ni à la pompe dont la royauté aime à s'entourer. Et, cependant, il y a en Amérique des hommes qui, comme M. Van Horne, passent dans la rue avec une démarche qui les distingue de la foule ; ils possèdent réellement plus de pouvoir que bien des monarques n'en exercèrent jamais et contrôlent des forces au service de l'humanité aussi incalculables que les bienfaits qu'elles produisent. Tout en les décrivant de la sorte, je ne suis pas sans savoir en quelle estime les tient une certaine école de penseurs, mais est-ce à moi de les défendre comme classe si, en conduisant leurs opérations, ils ont recours à l'emploi de moyens tout-à-fait humains et n'ont pas plus de respect que le commun des hommes pour la première loi de la nature ? Devons-nous surtout les exonérer en considérant ces grandes entreprises d'affaires qui, de leur nature, offrent beaucoup d'analogie avec les entreprises d'un gouvernement ? Par nécessité, en servant le public, le premier objet qu'ils ont en vue est de donner des dividendes à leurs actionnaires, mais ils sont, en ceci, contrôlés par la nécessité de rendre de bons services. Il leur faut ainsi être en rapports constants avec les législatures dont les actes ont un contre-poids direct sur leurs opérations financières, de là vient qu'ils apparaissent sur la scène politique, quoiqu'il n'y ait rien que les hommes de la trempe de M. Van Horne répudient avec autant de véhémence que l'accusation d'être politiciens dans le sens ordinaire du mot. Dans les conditions de socialisme, pas du tout social, qui prévalent sur ce continent, des intérêts énormes sont en conflit pour la question de l'existence. Dans les couloirs des législatures et sur le parquet du parlement, se livreront nécessairement des combats, jusqu'à ce que viennent les temps anticipés par certaines personnes, où les chemins de fer et les grandes organisations au service du public deviendront la propriété du gouvernement national et seront contrôlés par lui, mais, jusque-là, ces hommes importants exerceront leur influence en parlement. Ces observations sont essentielles pour bien comprendre la position toute particulière de M. Van Horne relativement à la vie publique dans le Dominion. "Je ne suis pas politicien, me "disait-il un jour. Je n'ai pas de temps à consacrer à la politique, "en supposant que j'y prisse goût, ce qui ne peut m'arriver : je suis "surtout homme d'affaires et je donne tout mon temps au Pacifique